



Communauté de communes

# DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Février 2019

*\* Tous les chiffres présentés pour 2018 sont provisoires, la clôture des comptes n'ayant pas encore eu lieu à la date de rédaction de ce document*

# CADRE JURIDIQUE

- Conformément à l'article L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et les Communautés de Communes qui comprennent au moins une commune de plus de 3 500 habitants, doivent organiser un débat d'orientations budgétaires.
- Ce débat a pour vocation de permettre la présentation à l'assemblée délibérante des orientations budgétaires pour l'année à venir. Il est organisé dans un délai de 2 mois précédent l'examen des budgets primitifs.
- Ce document doit, entre autres éléments, traiter des points suivants :
  - la structure et l'évolution des dépenses,
  - la structure et la gestion de la dette,
  - l'évolution du besoin de financement annuel,
  - la structure et l'évolution des effectifs.

# LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022

## Rappel des principales mesures

- L'Etat a décidé que le secteur public local contribuerait au **redressement des comptes publics pour 13 milliards d'euros supplémentaires sur la période 2018 – 2022** (2,6 Mds€ par an). L'augmentation des **dépenses réelles de fonctionnement et le ratio de désendettement des collectivités** sont encadrés.

# LOI DE FINANCES 2019

## Synthèse des principales mesures

- **Réforme de la Dotation d'intercommunalité** (introduction du revenu par habitant dans le mode de calcul, création d'une enveloppe unique pour l'ensemble des intercommunalités)
- **Poursuite du dégrèvement de la taxe d'habitation** sur résidence principale (30% en 2018, 65% en 2019). Suppression envisagée à terme mais pas de détails sur le devenir de la compensation.
- **Revalorisation des valeurs locatives cadastrales** : à compter de 2018, la revalorisation des bases fiscales sera liée à l'inflation constatée l'année précédente (2,2 % pour 2019 / 1,24% en 2018 / 0,4 % en 2017 / 1% en 2016)
- **Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC)** – stabilité du fond mais mouvements possibles (CIF, population, mouvements sur la carte intercommunale)
- **Augmentations décidées par l'Etat sur les Charges de personnel (Réforme PPCR reclassant pour exemple en catégorie A 67 000 fonctionnaires sur 2019)**

# LOI DE FINANCES 2019

## Synthèse des principales mesures

### ➤ Les dotations d'investissement poursuivent leur baisse

en M€	2017	2018	2019
TDIL*	86	0	0
DSIL	836	615	570
DPV	150	150	150
DETR	996	1 046	1 046
	<b>2 068</b>	<b>1 811</b>	<b>1 766</b>

\* travaux divers d'intérêt local (réserve parlementaire)

### ➤ IFER – Article 178 de la LF19

L'article prévoit qu'une part de l'IFER « éolien » pour les nouvelles installations mises en service à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 reviendra à la commune d'implantation. Jusqu'à présent l'EPCI était destinataire de la totalité de la part du produit revenant au bloc communal.

### ➤ Taxe sur le produit des jeux – Article 168 LF19

De façon similaire, « *le produit de ce prélèvement est affecté, [...] pour moitié aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et pour moitié aux communes sur le territoire desquels sont ouverts au public un ou plusieurs hippodromes [...].* »

Le texte n'est pas clair sur la date de mise en œuvre : application sur les produits perçus en 2019 ou perçus en 2020 au titre de 2019 ?

# Résultats 2018 estimés

## Résultats et ratios (estimations) pour 2018 – budget principal

### En fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	20 462 K€ (+0,6 %)	
Dépenses réelles de fonctionnement	18 261 K€ (-0,3 %)	
Epargne brute	2 201 K€ (+8,5 %)	
Soit en % des recettes	10,8 %	
<i>Résultat net (comptable)</i>		1 658 K€

### En investissement

Recettes réelles d'investissement	877 K€	
Dépenses réelles d'investissement	2 810 K€	
Déficit de financement	- 1 933 K€	
<i>Résultat net (comptable)</i>		- 1 390 K€

Fond de roulement fin 2017	7 274 K€	
Impact budgétaire exercice 2018 (hors RAR)	268 K€	
Fonds de roulement fin 2018	7 542 K€	

Solde RAR = - 1 698 K€ (1 835 K€ en recettes – 3 533 K€ en dépenses)

Stock de dette	6 076 K€	
Soit une capacité de désendettement de	2,76 ans	

## Atteinte des objectifs fixés au DOB 2018

### ➤ **Limitation à +3% de l'augmentation des charges de personnel**

Sur l'exercice 2018, le total prévu sur le chapitre 012 était de 7 150 K€, or le compte administratif devrait faire apparaître un montant de 6 873 K€ soit une hausse limitée à 0,35 % par rapport à 2017.

Outre les efforts réalisés sur le recours aux remplacements notamment à travers la régularisation de la durée du temps de travail, ce résultat s'explique également par le report de la réforme PPCR sur 2019 (gelée sur 2018) ainsi que le décalage dans certains recrutements.

### ➤ **Réalisation d'économies sur le budget de fonctionnement des services de la Communauté de Communes de l'ordre de 500 K€ à horizon 2020, soit environ 160 K€ chaque année,**

Sur l'exercice 2018, le total prévu sur le chapitre 011 était de 4 119 K€, les services devaient viser un objectif de consommation des crédits de 92 % (ce taux incluait l'effort de 160 K€ attendu sur 2018). Le compte administratif fait apparaître un taux de consommation d'environ 87 % soit une **économie supplémentaire de 185 K€**.

### ➤ **Réalisation d'une baisse de 3% sur l'enveloppe des subventions**

Sur l'exercice 2018, l'enveloppe pour les subventions aux associations était de 927 K€, cette enveloppe a été respectée.

# Une santé financière consolidée

## ➤ Taux d'épargne correct

Epargne brute (différence entre recettes et dépenses de fonctionnement)  
Recettes de fonctionnement

Epargne brute = 10,8 % pour 2018 (9,95 % en 2017)  
Epargne nette = 7,9 % en 2018 (7,1 % en 2017)

## ➤ Ratio de désendettement bas

En cours de la dette au 31/12/N  
Epargne brute

2,76 années en 2018 (3,29 ans en 2017)

## ➤ Fonds de roulement satisfaisant

Constaté en fin d'exercice, il correspond au cumul des excédents que la collectivité a dégagés au cours du temps.

7 541 K€ à fin 2018  
**5 844 K€** après prise en compte des RAR 2018



# Mais malgré tout :

- **Baisse constante et programmée des moyens alloués**
  - Baisse cumulée de 3 070 K€ de l'ensemble des dotations (DGF, DCRTP, compensations et FDPTP) entre 2014 et 2018.
  - Tendance à la baisse des subventions aux investissements de l'Etat, mais aussi des autres partenaires (ADEME, Département, Agence de l'Eau...).
- **Des obligations en constante progression ... difficilement compatibles avec l'objectif de limitation des dépenses de fonctionnement fixé par l'Etat**
  - Des transferts de compétences non compensés tel la GEMAPI,
  - Des obligations réglementaires supplémentaires (Délégué à la Protection des Données),
  - Des augmentations des charges de personnel non maîtrisées car décidées par l'Etat mais impactées sur les collectivités (réforme des catégories, hausse de cotisations, glissement vieillesse technicité ...) estimées à 3% par an
- **Une autonomie de ressources fragilisée**
  - Incertitudes quant au mécanisme de compensation de la suppression de la taxe d'habitation mais aussi nouvelles modifications sur IFR, taxe sur les produits des jeux  
→ attente de la loi de réforme de fiscalité locale prévue pour le printemps

# INVESTISSEMENTS 2018

## Dépenses investissement réalisées en 2018 – 2 222 K€

- ✓ Pole piscines : travaux (solde travaux Derval, entretien et équipements Aquachoisel et Dauphins) **219 K€**
- ✓ Pole d'enseignement musical Derval (avance AFLA) : **337 K€**
- ✓ SCOT : **127 K€**
- ✓ Acquisition première flotte de 20 vélos à assistance électrique, 2 stations vélo libre-service, garage vélo et véhicules électriques : **126 K€**
- ✓ Politique de la ville et CSC : **132 K€**
- ✓ Informatique : **110 K€**
- ✓ Equipements sportifs sur les communes de St Vincent des Landes et Juigné les Moutiers : **67 K€**
- ✓ Bibliothèques de Noyal et Soudan et solde Grand Auverné : **46 K€**
- ✓ Communication : **52 K€**
- ✓ Fonctionnement récurrent des services et entretien des bâtiments **717 K€**
- ✓ Fonds de concours pour les projets des communes de St Vincent des Landes, Marsac sur Don, Jans, Le Petit Auverné, Noyal sur Brutz, Juigné des Moutiers, Erbray, St Aubin des Châteaux, Louisfert et Le Grand Auverné: **288 K€**

# INVESTISSEMENTS 2018

## Restes à réaliser sur 2018 – 3 533 K€

- ✓ Centre socio culturel : **1 210 K€**
- ✓ Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises (versement au budget annexe) : **600 K€**
- ✓ Pôle piscines : solde mandat LAD **251 K€**
- ✓ Pole d'enseignement musical Derval (avances remboursables) : **690 K€**
- ✓ Développement touristique (sentiers de randonnée et voie verte) : **150 K€**
- ✓ Bibliothèques Noyal, Soudan et St Vincent : **91 K€**
- ✓ SCOT + mise en œuvre PCAET : **82 K€**
- ✓ Fonds de concours pour les projets des communes de La Chapelle Glain, Issé, Erbray, Moisdon La Rivière, Juigné des Moutiers, Lusanger, Rougé et Ruffigné **170 K€**
- ✓ Fonctionnement récurrent des services et entretien des bâtiments **289 K€**

# INVESTISSEMENTS 2019 - 2020

**Dépenses inscrites en 2018 dont la réalisation est reportée sur  
2019-2020 – 1 788 K€**

- ✓ Bibliothèques de Noyal, Soudan et Saint Vincent des Landes : **955 K€**
- ✓ Foyer de jeunes travailleurs : **100 K€**
- ✓ Mises aux normes informatiques **60 K€**
- ✓ Voirie intercommunale de zone : **200 K€**
- ✓ Développement touristique (voie verte et Site de la Hunaudière à Sion Les Mines) : **130 K€**
- ✓ Ligne SNCF – tranche 1 : **330 K€**

# INVESTISSEMENTS 2019-2020

## **Estimation de l'enveloppe d'investissements récurrents**

Enveloppe récurrente annuelle (équipements aquatiques, équipements médiathèques et conservatoire, entretien bâtiments, équipements informatiques, tourisme, équipements sportifs, voirie...).

**Investissements nécessaires au maintien en bon état de fonctionnement des services - 1 500 K€**

# PROJETS INVESTISSEMENTS 2019-2021

**Enveloppe globale des investissements envisagés sur la période 2019-2021 = 5 244 K€**

## Principaux projets :

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| ✓ 44 vélos à assistance électrique         | 84 K€                 |
| ✓ Station auto partage                     | 60 K€                 |
| ✓ Bibliothèque de Saint-Aubin des Châteaux | 400 K€                |
| ✓ Mobilier bibliothèques du réseau         | 100 K€                |
| ✓ Ligne SNCF – Rennes Châteaubriant        | 670 K€ (2020 et 2021) |
| ✓ Contournement de Derval*                 | 500 K€ (2020 et 2021) |
| ✓ Etudes et travaux voirie ZA              | 372 K€                |
| ✓ Aménagement locaux                       | 240 K€                |

(Borderie, Sous-préfecture, local archives, guichet unique)

\* Sous réserve d'engagement des travaux par le Conseil Départemental

## PROJETS INVESTISSEMENTS 2019-2021

✓ Foirail (voirie d'accès et parcs supplémentaires) :	70 K€
✓ Amélioration énergétique bâtiments (PCAET)	360 K€
✓ Mise en valeur du site de la Hunaudière à Sion les Mines	80 K€
✓ Terrains multisports Mouais et Lusanger	100 K€
✓ Aire camping car + étude pour implantation d'aires de stationnement à vocation touristique sur le territoire	350 K€
✓ Voie verte et sentiers de randonnées	150 K€
✓ Multi-accueil	1 000 K€ (2020 et 2021)

**Soit un total de 4 154 K€ à prévoir sur la période 2019-2020, auxquels viennent s'ajouter :**

• les restes à réaliser	3 533 K€
• les projets non réalisés en 2018	1 788 K€
• les investissements récurrents	1 500 K€ par an
• Les fonds de concours	200 K€ (en 2019)

## **CONTRAINTES D'EQUILIBRE**

### **Rappel des postulats de bonne gestion adoptés en 2018**

- **Le résultat de fonctionnement doit permettre de couvrir à minima les investissements récurrents (de maintien en état) et la charge de la dette**
- **Le fonds de roulement doit se situer autour de 2 000 K€ (une année d'investissements récurrents + charge de la dette)**
- **Le ratio de désendettement ne doit pas dépasser 5 années**



## Les mesures adoptées en 2018 qu'il était prévu d'appliquer au budget 2019

- Poursuite de la réalisation d'économies sur le budget de fonctionnement des services de la Communauté de Communes soit 320K€ d'effort.
- Augmentation de 2% des **taux de TH, TF et CFE**

	2018	variation	Projection 2019
Cotisation foncière des entreprises	23,99%	1,92%	24,45%
Taxe d'habitation	8,84%	1,92%	9,01%
Taxe foncière (bâti)	0,468%	1,92%	0,477%
Taxe foncière (non bâti)	3,31%	1,81%	3,37%

- Réduction supplémentaire de l'enveloppe des subventions de **3% par rapport à 2018**

# PROJECTIONS 2019-2020

- Projection 2 ans (2019-2020) des dépenses et recettes à partir d'hypothèses d'évolution (inflation, GVT, évolution moyenne constatée sur les exercices précédents, instauration de la taxe GEMAPI, création d'un poste de « chargé de mission commerce » ....)
- Intégration en 2019 de recettes exceptionnelles (Le produit de la vente des locaux de l'ex Maison de l'Emploi : 475 K€, prévisions de forte hausse de la CVAE : 300 K€)
- Intégration des éléments de contexte liées aux décisions de l'Etat impactant le budget des collectivités (GEMAPI, dotations)
- Intégration des prévisions d'investissement sur 2 ans

➤ Total recettes de fonctionnement sur 2 ans	43 179 K€
➤ Total dépenses de fonctionnement sur 2 ans	38 898 K€
✓ Epargne brute totale sur la période	4 282 K€ (9,92 %)
✓ Besoin net de la section d'investissement	9 935 K€
✓ <b>Fonds de roulement fin 2020</b>	<b>2 330 K€ (dont provision GER)</b>

## Propositions de changements à apporter au cadre budgétaire au regard des évolutions du contexte

Compte tenu des recettes exceptionnelles à percevoir en 2019, des efforts réalisés sur les charges de fonctionnement mais aussi du nouveau calcul de revalorisation des bases fiscales (+2,2% en 2019), il vous est proposé de:

- **Ne pas augmenter en 2019 les taux de TH, TF et CFE.**
- **Maintenir en 2019 l'enveloppe des subventions aux associations**

# PROJECTIONS ACTUALISEES 2019-2020

Analyse de l'impact cumulatif des mesures listées dans la diapositive précédente :

- Total recettes de fonctionnement sur 2 ans 42 902 K€
- Total dépenses de fonctionnement sur 2 ans 38 951 K€
- ✓ Epargne brute totale sur la période 3 951K€ (9,2 %)
- ✓ Besoin net de la section d'investissement 9 935 €
- ✓ **Fonds de roulement fin 2020** 2 002 K€ (dont provision GER)



Communauté de communes

## **ANNEXE**

# **Effectifs et charges de personnel - budget principal**

## Structure des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2019

	Effectifs Titulaires/ stagiaires	ETP Titulaires/ stagiaires	Effectifs Contractuels	ETP Contractuels	Effectif total	ETP
CCCD	147	133,96	42	31,14	189	165,1
OTI	2	1,82	1	0,8	3	2,62
REOM	2	2	1	1	3	3
SICTOM	22	21,8	1	1	23	22,8
<b>TOTAL</b>	<b>173</b>	<b>159,58</b>	<b>45</b>	<b>33,94</b>	<b>218</b>	<b>193,52</b>

## Dépenses de personnel 2018

	CCC	REOM	OTI	SICTOM	TOTAL
<i>Traitement Indiciaire</i>	3 599 404,47	59 351,09	63 764,09	586 433,54	<b>4 308 953,19</b>
<i>NBI</i>	19 727,14	551,38	1 521,80	1 279,27	<b>23 079,59</b>
<i>Régime indemnitaire</i>	418 254,50	11 276,53	12 951,81	53 543,14	<b>496 025,98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 037 386,11</b>	<b>71 179,00</b>	<b>78 237,70</b>	<b>641 255,95</b>	<b>4 828 058,76</b>

## Durée effective du travail

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les agents de la Communauté de Communes sont assujettis au nouveau règlement sur le temps de travail fixant celui-ci à 1607 heures par an (*délibération du 14 décembre 2017*)



Communauté de communes

## ANNEXE DETTE

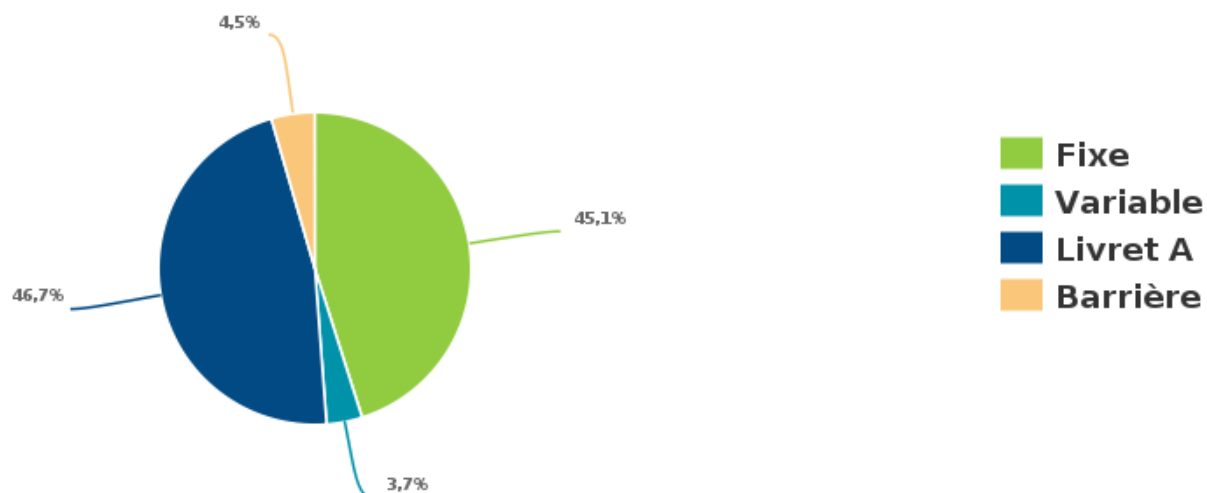
## ENDETTEMENT AU 31/12/2018 – budget principal

Capital restant dû	Taux moyen)
6 007 859 €	2,46%

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	2 710 443 €	45,11%	3,12%
Variable	221 951 €	3,69%	0,00%
Livret A	2 805 247 €	46,69%	1,75%
Barrière	270 218 €	4,50%	5,16%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>6 007 859 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,46%</b>

Renégociation sur l'exercice 2018 d'un emprunt de 481 K€ (CRD)  
 - baisse du taux fixe de 3,4 % à 0,9 %  
 Gain sur la durée résiduelle de 56 K€

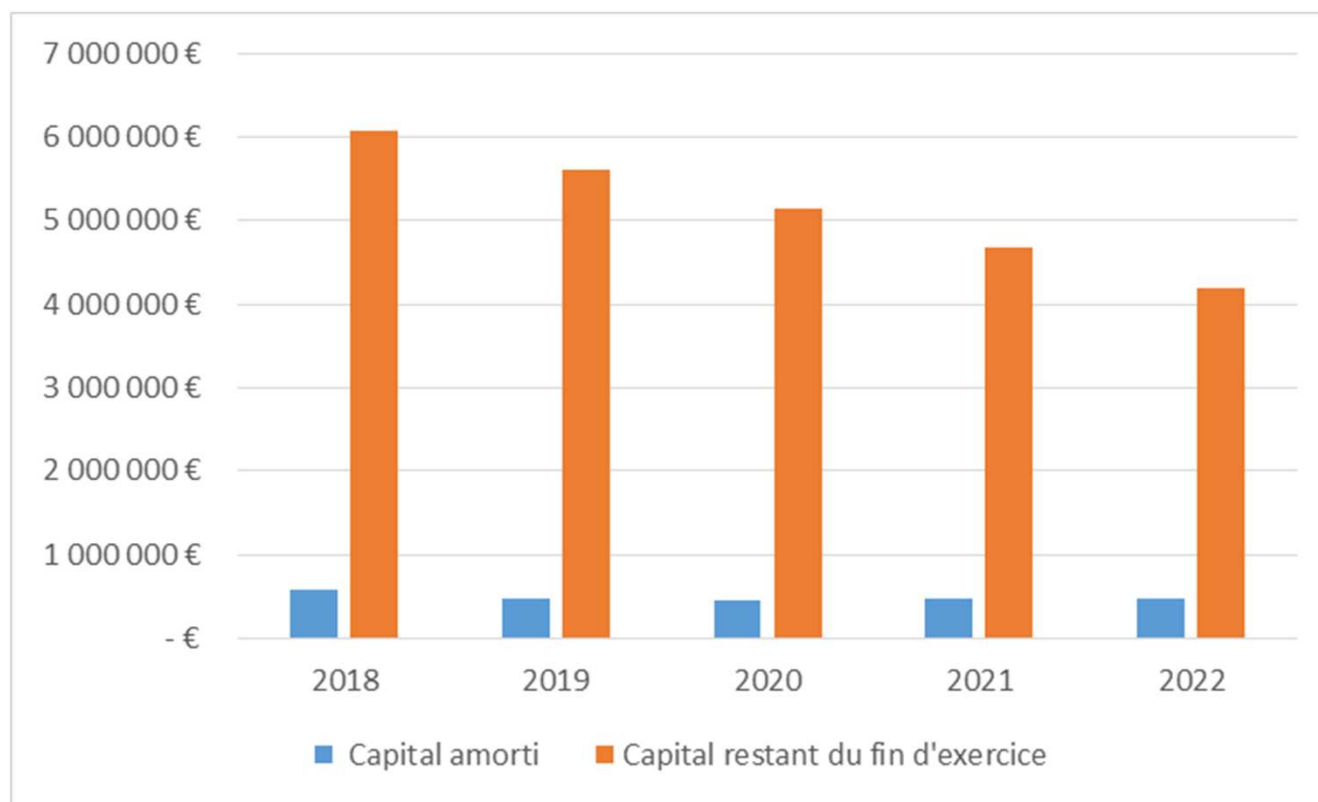
Dette par type de risque





## PROFIL EXTINCTION DE LA DETTE – budget principal

	2018	2019	2020	2021	2022
Capital amorti	587 867 €	472 866 €	458 618 €	467 933 €	480 342 €
Capital restant du fin d'exercice	6 075 842 €	5 602 976 €	5 144 358 €	4 676 425 €	4 196 082 €



Fin 2018, signature d'une convention de crédit moyen terme type « lotissement » sur 3 ans sur le budget annexe zones pour un montant de 1 180 K€. Taux variable (0,43 % à ce jour). Possibilité de remboursement à tout moment (en cas de vente de terrain) sans frais.



Communauté de communes

## BUDGETS ANNEXES

**Des budgets (TEOM, REOM et SPANC)** qui doivent arriver à l'équilibre sans intervention du budget général → financement par les usagers du service

**Le budget office du tourisme,** service public administratif, dont l'équilibre se fait grâce à une subvention du budget principal

**Des budgets de type lotissement (Immobilier d'entreprise et Zones d'activités)** qui ont vocation à s'équilibrer sur la durée de l'opération.

Après une phase de financement des investissements, l'équilibre se fait dans le temps en fonction des ventes réalisées.

# BUDGET ANNEXE SICTOM

Projection pluriannuelle investissements	Réalisé 18	2019	2020
Mini-benne		200 000	
Benne 26 T	256 000		260 000
Travaux déchèteries + études	11 500	111 000	200 000
Bacs, conteneurs, colonnes	45 000	100 000	100 000
	<b>312 500</b>	<b>411 000</b>	<b>560 000</b>

en k€	CA 2016	CA 2017	CA 2018	2 019
Dépenses réelles de fonctionnement	3 593	3 047	3 308	3 665
Recettes réelles de fonctionnement	3 621	3 607	3 646	3 666
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>27</b>	<b>560</b>	<b>338</b>	<b>1</b>
Remboursement capital des emprunts	55	56	14	0
Dépenses d'investissement	322	1 080	304	411
Recettes d'investissement	89	117	114	64
<b>BESOIN DE FINANCEMENT INVEST.</b>	<b>-287</b>	<b>-1 018</b>	<b>-204</b>	<b>-347</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>1 234</b>	<b>776</b>	<b>910</b>	<b>564</b>

- Plus d'endettement sur ce budget
- Très forte augmentation des tonnages sur 2018, revalorisation des tarifs des marchés, augmentation de la TGAP
- Le fonds de roulement permettra d'autofinancer en partie les futurs travaux de requalification des déchèteries
- Lancement d'une étude pour le passage en C1 et C0,5 des fréquences de collecte

# BUDGET ANNEXE SICTOM

## Rappel de la grille tarifaire pour 2018 :

- Baisse de 7 % du taux sur les communes passées en C 0.5
- Pas de modification du taux pour les autres communes

**Proposition de maintien de cette grille pour 2019 sans augmentation de taux**

CHAPELLE GLAIN (LA)	12,03%
FERCE	12,03%
GRAND AUVERNE	12,03%
PETIT AUVERNE	12,03%
RUFFIGNE	12,03%
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	12,03%
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	12,03%
SOUDAN	12,03%
VILLEPOT	12,03%
SOULVACHE	11,19%
ERBRAY	13,31%
ISSE	13,31%
JUIGNE LES MOUTIERS	13,31%
LOUISFERT	13,31%
MOISDON LA RIVIERE	13,31%
NOYAL SUR BRUTZ	13,31%
MEILLERAYE DE BRETAGNE (LA)	12,38%
ROUGE	12,38%
CHATEAUBRIANT	12,03%
CHATEAUBRIANT ECARTS	9,37%

# BUDGET ANNEXE REOM

Projection pluriannuelle investissements	2 018	2 019	2 020
Matériel de transport	18 000		
Travaux déchèteries + études	136 951	115 500	150 000
Bacs, conteneurs, colonnes	68 000	103 600	100 000
	<b>222 951</b>	<b>219 100</b>	<b>250 000</b>

en k€	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Dépenses réelles de fonctionnement	887	951	1 082
Recettes réelles de fonctionnement	1 101	1 141	1 150
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>214</b>	<b>190</b>	<b>68</b>
Remboursement capital des emprunts	7	2	0
Dépenses d'investissement	177	223	219
Recettes d'investissement	477	6	34
<b>BESOIN DE FINANCEMENT INVEST.</b>	<b>294</b>	<b>-219</b>	<b>-185</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>513</b>	<b>484</b>	<b>367</b>

- Réserve financière de 484 K€ à fin 2018
- Plus d'emprunts sur ce budget
- Forte augmentation des tonnages sur 2018, augmentation de la TGAP

# BUDGET ANNEXE REOM

Pour 2019, la grille tarifaire du budget annexe REOM approuvée en conseil communautaire du 14 décembre 2017 était la suivante :

dotation permanente			
volume du bac	mensuel	annuel	prix de la levée
120 L	11,96 €	143,52 €	3,92 €
180 L	17,87 €	214,44 €	5,88 €
240 L	24,23 €	290,76 €	7,83 €
340 L	36,02 €	432,24 €	11,10 €

Les tarifs ont été maintenus en 2018 et il est proposé de ne pas les modifier pour 2019.

## BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Ouverture du Quai des Entrepreneurs sur le Pôle de la Gare de Châteaubriant en janvier 2019.

Mise en fonctionnement et poursuite de l'équipement (aménagements extérieurs notamment) du bâtiment sur 2019.

- Pas de dette sur ce budget
- En fonctionnement, un résultat de l'ordre de 7 K€ pour 2018.
- En investissement, déficit (reports antérieurs inclus) de l'ordre de 1 725 K€
- Un solde des restes à réaliser de 1 106 K€ (subventions QE attendues)
- **Déficit du budget à fin 2018 après prise en compte des restes à réaliser et des reports antérieurs : 613 K€**

La valorisation de l'ensemble de l'immobilier d'entreprises disponible à la vente s'élève à plus de 3 000 K€ à fin 2018.

## BUDGET ANNEXE ZONES ACTIVITES ECONOMIQUES

Ce budget annexe retrace la gestion des zones d'activités

- Total dépenses sur l'exercice 2018 = 494 K€
- Total des recettes 2018 = 1 072 K€
- Résultat global fin 2018 = 578 K€
- Déficit antérieur = 3 946 K€
- **Déficit cumulé du budget à fin 2018 = 3 368 K€**

**Pour mémoire, ce déficit correspond à la valorisation de réserves foncières, terrains viabilisés non encore cédés et d'aménagements actuellement en cours dans les zones intercommunales.**

A noter sur ce budget un prêt relais de 1 180 K€ qui a été reconduit pour 2019-2021 avec possibilité de remboursement à tout moment sans frais.

Valorisation du stock à l'actif du bilan à fin 2018 = plus de 4 700 K€.

Estimation basse de la valeur commerciale des plus de 55 hectares de terrains disponibles = plus de 8 000 K€



## BUDGET ANNEXE ZONES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les crédits inscrits sur la période 2019 – 2020 permettront notamment d'envisager les dépenses suivantes :

- Poursuite des travaux de raccordement en fibre optique
- travaux de requalification et d'aménagement divers (extension de rue, création de placette de retournement, aménagements voirie).
- frais liés à l'amélioration de l'offre d'accueil aux entreprises.
- des provisions permettant d'être réactifs quant aux opportunités éventuelles d'acquisition en foncier.

En matière de recettes, rappelons que les subventions provenant des partenaires financiers sont bien entendu sollicitées dès que la collectivité est en mesure de justifier le paiement des travaux correspondants.

## BUDGET ANNEXE OFFICE DU TOURISME

- Pas d'endettement sur ce budget
- En 2018, **la section de fonctionnement s'équilibre grâce à une participation de 200 K€ du budget principal.** Ce niveau de participation devrait être du même ordre pour 2019.
- **A fin 2018, ce budget annexe dispose d'un fond de roulement de l'ordre de 77 K€** après prise en compte des restes à réaliser
- Prévisions 2019 :
  - Site internet et petits investissements 25 K€
  - Fête internationale du camping car (équilibre financier de l'opération, pas de subvention complémentaire du budget principal)

# BUDGET ANNEXE SPANC

- Pas de section d'investissement sur ce budget
- Pas de dette sur ce budget
- Deux modes de gestion qui cohabitent (deux territoires historiques)

Résultat d'exploitation prévisionnel 2018	72 K€
<u>Excédent antérieur</u>	<u>75 K€</u>
<b>Résultat estimé fin 2018</b>	<b>147 K€</b>

**Un excédent de l'ordre de 147 K€ sur ce budget qui s'explique par le retard pris sur les contrôles de bon fonctionnement sur le secteur de Derval (autour de 2 400 contrôles à réaliser sur 2019 et 2020.**